

Permanence les jeudis soirs de 19h15 à 20h15

	SOMMAIRE	
Compte rendu de la Commission Ski du 13/03/2002	Dominique Gosset	Page 3
La pratique de l'Alpinisme au GUMS de Paris	Yvon Lagadec	Page 4
Ski de rando : Ski de rando à Dormillouse	Gérard Bourdaud	Page 4
Expé : Oh... Céano Nox (Kerguelen)	Georges Polian	Pages 5-6
Expé : Groënland – Kétil : topos d'escalade	Michèle Chevalier et Jean-Pierre Canceill	Pages 7-8-9
Bleau : Et si la Dame Jouanne basculait ?	Oleg Sokolsky	Pages 10-11
Bleau : Péril sur la Dame Jouanne	Thibaut Devolder	Page 11
Comment devenir beau et fort ? – A propos des perspectives estivales	Thibaut Devolder	Page 12
Rallye : Compte rendu du rallye janvier 2002	Alexis Loireau	Pages 13-14
Rubrique POTINS – Avril 2002	Danielle Canceill	Pages 15-16
Annonces : Prtestations / Montagne et Toile	Yvonne Delarue, Francis Massart	Pages 17-18
Rando : Un passage obligé par Internet - SUITE	Paul Petit	Page 18
Ski de rando = Liste des responsables & calendrier 2001-2002		Pages 19-20
Programme : Intergums, VTT, Randonnées pédestres		Page 21

Couverture : - photo : **Un peu de grimpe. Catherine Giudicelli - Castel Vendon - Thibaut Devolder**

LE CRAMPON

Revue de la section de Paris du GUMS, enregistrée à la Commission paritaire (n° 63309).

Responsable de la publication :

Eric Portier, 2 rue de la Dame Alips,
91190 Gif sur Yvette.

Tél. 01 69 07 69 85

eric.portier@gazdefrance.com

ou

rical.portier@mageos.com

Imprimeur :

ECG, 68 avenue de la République
91120 Montrouge

Tél : 01 46 56 88 45 ou 06 07 86 26 96

Prix au numéro: 1,70 €
Abonnement 1 an : normal 8 €,
soutien : 25 €

Prochain numéro :

JUIN 2002

Envoyez vos articles à E.P.
avant le 25 mai 2002

Illustrations bienvenues (schémas, photos papier, diapo en format vertical pour la page de couverture,...).

Traitement de texte :

Microsoft Word 2000

Edito :

Je voudrai revenir sur l'affaire de la Dame Jouanne.

Une annonce de la préfecture de Seine-et-Marne a été faite pour mettre en défends tout le site de la Dame Jouanne (ou du moins, c'est ce qui est envisagé à ce stade). Il s'agit donc d'une interdiction pure et simple, ce qui reviendrait à priver les grimpeurs, randonneurs ou autres passionnés, des plus hauts (c'est sûr) et des plus beaux (à chacun d'en juger) rochers de la forêt de Fontainebleau.

S'il est vrai que suite à la surfréquentation de l'endroit se produit une érosion anormalement rapide des sols, et qui entraîne inévitablement tôt ou tard une instabilité de certains blocs, il existe également des moyens de ralentir ce phénomène, de limiter l'érosion, de stabiliser la base des blocs les plus touchés. Voir à ce sujet l'article d'Oleg page 10 et 11. Oui, il existe un certain danger dans certaines zones, comme partout (en montagne ou ailleurs, sur la route par exemple), ce qui exige de chacun d'être un minimum formé (ou du moins informé). Oui il existe des solutions pour remédier à cette situation.

Mais dans cette affaire, les autorités ne semblent pas très (in)formées (connaissent-elles vraiment le site, les dangers éventuels ? les solutions ?). Elles parent au plus pressé, au plus simple en adoptant des solutions stupides et abusives en refusant - semble t'il pour l'instant- toute concertation avec les associations d'usagers et de protection du site, invoquant le nouvellement-né principe de précaution (est-ce un principe ou une mode ?). C'est au nom de ce « principe » que les responsables et « autres politiques » se désengagent justement de leurs responsabilités. Cette situation me rappelle d'ailleurs mon contrat d'assurance. Vous pouvez tout faire, vous êtes couverts... à la condition que, et que. (lire alinéa xxx, clause machin, on vous l'avez bien dit).

Ce sera aussi peut-être à cause de ce « principe » que la montagne sera interdite un jour en France aux grimpeurs, skieurs, ou autres passionnés, sous prétexte que c'est dangereux. C'est en tout cas pourquoi le viaduc des Fauvettes l'a été, ou que certains rochers dans le sud de la France ont été menacés d'interdiction. Il faut donc être vigilant et il faut que tous les gumistes réagissent (s'il est encore temps, étant donné la volonté claire de la préfecture de ne pas pratiquer la concertation).

En cette période électorale ou chacun nous promet plus de « démocratie », aurons-nous quand même l'occasion de nous exprimer et de nous faire entendre ?

A bientôt



Eric Portier